

Communiqué de Frapna Drôme Nature **Environnement**

Avis défavorable pour le CenterParcs des Chambaran

23 juillet 2014

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé avec la FRAPNA Drôme à l'enquête publique "loi sur l'eau" du projet de CenterParcs des Chambaran.

Les commissaires ont particulièrement écouté les arguments de notre association, de l'association Pour les Chambaran Sans CenterParcs et de la Fédération de Pêche de la Drôme...

Ils ont rendu un avis défavorable unanime au projet. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : <http://www.isere.gouv.fr/Publications/Consultations-enquetes-publiques/Rapports-d-enquete/Projet-de-creation-d-un-pole-touristique-Center-Parcs-sur-la-commune-de-ROYBON>

C'est une bonne nouvelle mais la mobilisation doit continuer.

Après l'avis défavorable du Conseil National de la Protection de la Nature, cet avis sera-t-il pris en compte par le Préfet de l'Isère ?